

Le domaine d'études est déterminant pour les débuts de carrière

Daniel Martinelli, Corinne Prost, division Emploi, Insee

Le devenir professionnel des jeunes est lié à leur niveau de diplôme mais dépend aussi beaucoup de leur spécialité de formation. Ainsi, les jeunes titulaires de CAP et de BEP de la production s'insèrent mieux que certains diplômés du supérieur. De même, les titulaires de DUT-BTS industriels ont souvent des débuts de carrière plus favorables que les titulaires de masters en lettres et sciences humaines. Pour les niveaux de diplôme allant des CAP-BEP aux DUT-BTS, les spécialités des services débouchent souvent sur des segments saturés du marché du travail, alors que les formations en mécanique, électricité ou informatique sont très prisées par les entreprises.

En moyenne, sur la période 2003 - 2009, les titulaires d'un doctorat de santé ayant terminé leurs études depuis moins de onze ans, ont un taux de chômage moyen de 2 % (*définitions - tableau*). Leur salaire net mensuel médian (*définitions*) est supérieur à 2 500 euros (toutes primes comprises en euros 2009). À l'autre extrémité, se trouvent les jeunes les plus pénalisés, ceux qui n'ont aucun diplôme. 23 % d'entre eux ne sont pas présents sur le marché du travail. 31 % des jeunes actifs sans diplôme sont au chômage et le salaire médian de ceux qui travaillent est proche de 1 100 euros. Ces situations illustrent le rôle protecteur que joue le diplôme face au chômage. Entre ces deux extrêmes, les débuts de carrière ne sont pas toujours meilleurs lorsque le niveau de diplôme s'élève. Le domaine d'études (*définitions*) joue un rôle majeur au cours des premières années de vie active. Les titulaires d'un BEP de secrétariat ont ainsi un taux de chômage moyen de 25 %, contre 13 % pour les titulaires d'un CAP ou d'un BEP agricole. Le domaine d'études joue également à des niveaux plus élevés. Pendant les dix premières années de vie active, le taux de chômage des titulaires de BTS et de DUT varie entre 3 et 11 % selon la spécialité et celui des titulaires de master entre 5 et 15 %.

Dans cette étude, les débuts de carrière sont décrits par l'intermédiaire de quatre indicateurs : le taux de chômage, la proportion d'emplois à temps partiel, la catégorie sociale de l'emploi et le salaire. À partir de ces indicateurs, les diplômes et spécialités ont été classés en trois grands groupes : les formations qui débouchent sur un début de vie active difficile, celles qui permettent des débuts plus corrects et celles qui amorcent des parcours professionnels favorables.

CAP-BEP des services, Bac professionnel de secrétariat : des débuts difficiles

Les formations qui aboutissent souvent à des débuts difficiles regroupent certains CAP-BEP et quelques baccalauréats professionnels : les CAP-BEP des services, les CAP-BEP en textile, habillement, cuir et les baccalauréats professionnels de secrétariat. Même si les titulaires de ces diplômes ont un devenir plus favorable que les jeunes sortant du système éducatif sans diplôme, leur taux de chômage dépasse souvent 20 % au cours des dix premières années de vie active. C'est pour les titulaires de CAP-BEP en textile, habillement, cuir ainsi que pour les titulaires de BEP de secrétariat que les débuts de carrière sont les plus difficiles (les taux de chômage sont respectivement de 27 % et 25 %).

Ces formations sont très féminisées et débouchent sur des emplois peu rémunérateurs et à temps partiel pour une grande part : le salaire médian se situe autour de 1 100 euros nets mensuels. Près du quart de ces diplômés ont ainsi un emploi à temps partiel et parmi ces derniers, plus de la moitié souhaiteraient travailler plus. Un tiers des jeunes ayant un CAP-BEP de commerce-vente travaillent à temps partiel et 60 % d'entre eux sont en situation de sous-emploi (*définitions*). Quant aux jeunes qui possèdent un baccalauréat professionnel de secrétariat, ils tirent peu profit du niveau de leur diplôme : leur salaire médian est de 1 170 euros et n'est guère plus élevé que celui des titulaires de CAP-BEP tertiaires ; leur taux de chômage atteint 20 %.

INSEE
PREMIERE

Diplômes du supérieur en sciences, production, informatique et santé : des débuts prometteurs

Plusieurs formations du supérieur débouchent sur des débuts de carrière favorables. Les spécialités de la production, en particulier, facilitent l'insertion des diplômés. Ainsi, les jeunes actifs, titulaires d'un DUT-BTS ou d'une licence professionnelle de la production, occupent le plus souvent des emplois qualifiés et moins de 10 % d'entre eux sont au chômage. Ces diplômes visant des professions intermédiaires, le salaire médian (autour de 1 600 euros) est inférieur à celui des diplômés de l'enseignement supérieur long, ces derniers occupant plutôt des emplois de cadre. Les titulaires d'une licence ou d'un master en sciences ou informatique connaissent aussi des débuts favorables ainsi que les titulaires d'un master en droit ou économie. Contrairement aux diplômés de moindre niveau, les titulaires de masters en commerce, vente, comptabilité et gestion profitent de débouchés porteurs. Leur taux de chômage varie entre 5 et 9 % selon les spécialités. Les titulaires d'un master en sciences, informatique, droit, économie et gestion, ainsi que les docteurs en sciences

sociales, ont des salaires médians compris entre 1 800 et 2 300 euros.

Le taux de chômage des diplômés des écoles d'ingénieurs et de commerce et des docteurs en sciences est faible (entre 4 et 7 %) tandis que leur salaire médian est supérieur à 2 300 euros. Enfin, les diplômés des formations de la santé, qu'il s'agisse d'infirmiers ou de médecins, accèdent massivement à l'emploi. Ce sont les titulaires de doctorats de médecine, pharmacie et odontologie qui connaissent les débuts de carrière les meilleurs. Ces diplômés sont très rarement au chômage (2 %) et leur salaire médian atteint 2 570 euros au cours des dix premières années de vie active.

Certains masters conduisent au même taux de chômage qu'un Bac professionnel

Entre les débuts difficiles des titulaires de CAP-BEP des services et le devenir très favorable des diplômés de plusieurs filières du supérieur, de nombreuses formations débouchent sur des débuts de carrière intermédiaires. Elles regroupent presque tous les niveaux de diplôme, allant des CAP-BEP de la production - catégories très majoritairement masculines - aux masters en

lettres, sciences humaines, communication et services aux personnes, à l'inverse très féminisés.

Le taux de chômage des titulaires de CAP-BEP de la production (hors textile) est proche de celui des bacheliers professionnels en commerce, gestion, hôtellerie et tourisme (entre 12 et 15 %). Et leur salaire médian, qui varie entre 1 220 et 1 320 euros, est même légèrement supérieur à celui des bacheliers professionnels des services.

Certains titulaires de DUT-BTS ne s'insèrent pas mieux que les diplômés du secondaire. Les jeunes titulaires de DUT-BTS en agriculture ou gestion comptent relativement peu de chômeurs au cours des dix premières années de vie active, mais les bacheliers professionnels des spécialités agro-alimentaires, de la production et les titulaires du brevet professionnel de coiffure également (entre 5 % et 9 %). Tout comme les jeunes aides-soignantes, qui ont pourtant un diplôme de niveau CAP-BEP. Par ailleurs, les titulaires de DUT-BTS en agriculture ou gestion ont un salaire comparable à celui des bacheliers professionnels de la production ou des aides-soignantes (autour de 1 400 euros).

Certains diplômés du supérieur ont des taux de chômage plus élevés (entre 9 et 15 %), comparables à ceux des bacheliers

Les titulaires de diplômes de la production ont souvent un devenir plus favorable que ceux des services

Diplôme et spécialité de formation	Part des femmes parmi les actifs (%)	Taux de chômage BIT (%)	Part d'emplois à temps partiel (%)	Part des cadres et professions intermédiaires (%)	Salaire médian (euros 2009)	
Non diplômés, certificat d'études primaires, brevet des collèges	37	31	19	11	1 130	
Certificat d'aptitude prof. (CAP) Brevet d'études prof. (BEP) et équivalent	Agriculture, pêche, forêt, espaces verts	20	13	11	6	1 220
	Agro-alimentaire, cuisine	17	14	9	5	1 240
	Génie civil, construction, bois	2	15	2	6	1 280
	Textile, habillement, cuir	58	27	19	3	1 080
	Mécanique	2	14	4	9	1 290
	Électricité, électronique	3	15	6	14	1 300
	Commerce, vente	70	24	30	8	1 060
	Finances, comptabilité, gestion	55	23	22	9	1 140
	Secrétariat, communication	85	25	28	14	1 100
	Accueil, hôtellerie, tourisme	64	23	25	12	1 100
	Coiffure, esthétique	92	20	24	3	1 040
Dip. paramédical et social de niveau CAP-BEP (aides-soignantes...) Bac professionnel et équivalent	93	6	15	2	1 350	
	Agriculture, pêche, forêt, espaces verts	22	6	9	10	1 190
	Agro-alimentaire, cuisine	20	8	4	15	1 320
	Génie civil, construction, bois	6	5	2	16	1 370
	Mécanique	2	7	2	24	1 400
	Électricité, électronique	2	9	2	32	1 410
	Commerce, vente	61	15	21	23	1 140
	Finances, comptabilité, gestion	66	14	20	16	1 200
	Secrétariat, communication	87	20	23	18	1 170
	Accueil, hôtellerie, tourisme	55	12	21	26	1 170
	Coiffure, esthétique	92	8	15	5	1 100
Ensemble diplômés de l'enseignement secondaire	44	14	15	19	1 250	

Lecture : en tramé gris, les débuts de carrière difficiles.

Champ : actifs ayant terminé leur formation initiale (définitions) depuis dix ans ou moins, France métropolitaine.

Source : Insee, cumul des enquêtes Emploi de 2003 à 2009.

professionnels. Toutefois, ces diplômés du supérieur occupent des emplois relativement qualifiés. Il s'agit des diplômés des IUT et des STS (*définitions*) de commerce, communication, hôtellerie et tourisme, des titulaires de licences en sciences humaines et sociales, de licences tertiaires et de masters en lettres, sciences humaines, communication et services aux personnes. Parmi ces titulaires de masters, le tiers des diplômés en sociologie, psychologie et arts occupent des emplois à temps partiel et, parmi eux, près de 40 % souhaiteraient travailler davantage. Les titulaires de Deug en lettres et sciences humaines ont pour leur part des débuts mitigés.

Avec un salaire médian de 1 300 euros et un taux de chômage de 15 %, leur situation est comparable à celle des titulaires de CAP ou BEP de la production.

Débouchés saturés et secteurs porteurs

Certaines spécialités ciblent des métiers très précis. Lorsque ces métiers se situent dans des secteurs de pointe, le diplôme concerné peut avoir un rendement très élevé. À l'inverse, certains domaines d'études peuvent déboucher sur des segments saturés du marché du travail.

Les débuts de carrière sont alors plus difficiles et les diplômés accèdent à des emplois parfois éloignés des débouchés visés. D'autres spécialités mènent à une gamme de professions plus large ou sont considérées par les employeurs comme généralistes. Les opportunités sont alors plus variées.

Parmi les jeunes qui ont des débuts difficiles, les titulaires de CAP-BEP en comptabilité-gestion ne trouvent pas souvent un emploi correspondant à leur formation. Plus de la moitié de ceux qui travaillent deviennent ouvriers, employés de commerce ou personnels de service aux particuliers.

Les titulaires de diplômes de la production ont souvent un devenir plus favorable que ceux des services (suite)

Diplôme et spécialité de formation		Part des femmes parmi les actifs (%)	Taux de chômage BIT (%)	Part d'emplois à temps partiel (%)	Part des cadres et professions intermédiaires (%)	Salaire médian (euros 2009)
BTS, DUT et équivalent	Procédés, qualité, informatique indust.	6	8	2	75	1 640
	Agriculture, pêche, forêt, espaces verts	30	5	5	31	1 350
	Génie civil, construction, bois	19	3	4	81	1 590
	Mécanique	5	5	2	71	1 630
	Électricité, électronique	3	7	3	73	1 570
	Commerce, vente	55	9	8	50	1 460
	Finances, comptabilité, gestion	74	8	8	29	1 350
	Secrétariat, communication	83	11	13	44	1 340
	Informatique, réseaux	16	8	4	80	1 590
	Accueil, hôtellerie, tourisme	75	10	11	47	1 390
Deug	Sciences, droit, économie	45	12	13	51	1 540
	Lettres, sciences humaines	67	15	17	43	1 300
Diplôme santé-social. niveau bac+2	Santé (notamment infirmières)	84	2	16	98	1 680
	Travail social	87	6	16	94	1 510
Licence, licence professionnelle	Sciences exactes et naturelles	58	5	11	84	1 640
	Droit, économie, sciences humaines	71	8	18	66	1 440
	Lettres, langues et arts	81	9	18	69	1 440
	Spécialités de la production	23	9	4	83	1 610
	Spécialités de services	49	10	9	71	1 500
Masters 1 et 2, maîtrise, DEA, DESS	Physique, mathématique	34	6	6	96	2 000
	Chimie, biochimie, sc. de la vie et de la terre	57	8	11	89	1 760
	Économie	59	7	8	73	1 790
	Droit, sciences politiques	70	9	10	82	1 940
	Histoire, géographie	57	8	15	80	1 590
	Sociologie, psychologie	82	13	35	80	1 480
	Français, littérature, philosophie	80	9	16	81	1 600
	Arts	60	13	30	76	1 360
	Langues, linguistique	85	9	17	77	1 650
	Spécialités de la production	28	7	7	93	2 060
	Commerce, vente	58	9	3	80	2 000
	Finances, assurances, comptabilité, gestion	52	5	6	73	2 070
	Communication, documentation	60	15	14	80	1 710
	Informatique, réseaux	18	9	3	94	2 300
Diplôme d'école d'ingénieurs	Généraliste	19	6	3	98	2 510
	Mécanique, électricité, électronique	15	4	5	97	2 470
	Informatique, réseaux	13	5	1	97	2 510
Diplôme d'école de commerce et de gestion		47	7	3	91	2 570
Doctorat	Sciences exactes et naturelles	34	6	5	96	2 330
	Droit, économie, lettres, sciences humaines	47	8	16	93	2 100
	Santé	60	2	25	99	2 570
Ensemble diplômés de l'enseignement supérieur		54	8	11	74	1 650
Ensemble toutes formations confondues		48	14	13	45	1 380

Lecture : en tramé rouge, les débuts de carrière favorables. Le tableau détaillé figure sur insee.fr.

Champ : actifs ayant terminé leur formation initiale (*définitions*) depuis dix ans ou moins, France métropolitaine.

Source : Insee, cumul des enquêtes Emploi de 2003 à 2009.

Cette difficulté à accéder aux emplois visés se traduit par un taux de chômage de 23 % au cours des dix premières années de vie active. Les bacheliers professionnels en comptabilité-gestion s'en tirent mieux. Leur taux de chômage est moins élevé (14 %) et plus de la moitié occupent un poste administratif en lien avec leur formation. Le taux de chômage des titulaires de DUT-BTS en comptabilité-gestion est plus faible (8 %) mais seuls 29 % de ces diplômés accèdent à une profession intermédiaire ou à un emploi de cadre, la majorité n'occupant qu'un poste d'employé administratif. Les débouchés de cette filière semblent donc saturés du fait, peut-être, d'un nombre de diplômés trop important.

Les titulaires de DUT, BTS, masters et diplômes d'ingénieurs en informatique ont, en revanche, des débuts de carrière favorables. Grâce à leur formation spécialisée, ils accèdent à des emplois qualifiés situés dans des secteurs d'activités dynamiques. Ainsi, 44 % des diplômés des IUT et des STS en informatique et réseaux travaillent dans les conseils et l'assistance aux entreprises. Ils sont 57 % après un master et 63 % après un diplôme d'ingénieur en informatique et réseaux. Le secteur des conseils et de l'assistance est en plein essor : ses emplois ont augmenté de 30 % depuis le début des années 2000. Pour leur part, les diplômés des écoles de commerce ont une formation plus généraliste mais des débuts de carrière tout aussi favorables. Ils accèdent à des emplois de cadres dans des secteurs très variés. Ces diplômés travaillent notamment dans l'industrie (21 %), le commerce (19 %), les activités financières ou immobilières (21 %) et dans le conseil et l'assistance aux entreprises (22 %).

Source

L'enquête **Emploi** est réalisée en continu en métropole depuis 2002. Son échantillon est partiellement renouvelé chaque trimestre. Les résultats sont exploités annuellement et trimestriellement. Plus de 38 000 ménages ordinaires (à l'exception des communautés du type foyers, cités universitaires, hôpitaux, prisons...) répondent chaque trimestre, soit plus de 72 000 personnes de 15 ans ou plus.

La méthode de l'enquête **Emploi** diffère dans les départements d'outre-mer, notamment pour ce qui concerne la nomenclature des diplômes et spécialités de formation utilisée. Cela explique l'absence de présentation des résultats sur ces territoires dans cette étude.

Définitions

Le **taux de chômage** au sens du BIT est la proportion de chômeurs au sens du BIT dans la population active totale (actifs ayant un emploi et chômeurs). Un chômeur au sens du BIT est une personne en âge de travailler, qui n'a pas travaillé au cours de la semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines et a entrepris des démarches effectives de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Le **salaires médian** correspond au salaire tel que la moitié des actifs ayant un emploi gagne moins et que l'autre moitié gagne plus. Il s'agit du salaire mensuel net primes comprises en euros de 2009.

Le **sous-emploi** est constitué des actifs travaillant à temps partiel, qui souhaitent travailler davantage et sont disponibles pour le faire ou cherchent à le faire ; s'ajoutent à ces personnes, le petit nombre de celles qui ont travaillé involontairement moins que d'habitude (chômage technique).

Le terme de **sortie de formation initiale** correspond à la première interruption de plus d'un an du parcours d'études amorcé à l'école élémentaire.

Diplômes et établissements

IUT : institut universitaire de technologie délivrant notamment des diplômes universitaires de technologie (DUT).

STS : section de techniciens supérieurs délivrant des brevets de techniciens supérieurs (BTS).

Masters 1 et 2 : au cours des années 2000, les masters 1 ont progressivement remplacé les maîtrises et les masters 2, les diplômes d'études approfondies (DEA) et les diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS) à la suite de la réforme dite « LMD », mise en œuvre dans le cadre européen.

Domaines d'études

Les domaines d'études ont été constitués en agréant les groupes de spécialités de la nomenclature des spécialités de formation (NSF).

Services aux personnes : santé, travail social, enseignement-formation, accueil, hôtellerie, tourisme, animation sportive, culturelle et de loisirs, coiffure, esthétique.

Services à la collectivité : urbanisme, patrimoine culturel, nettoyage, assainissement, protection de l'environnement, sécurité, droits et statuts des personnes, spécialités militaires.

Pour les actifs ayant comme plus haut diplôme un baccalauréat général ou technologique, le domaine d'études n'a pas été pris en compte. Dans les générations récentes, plus de la moitié de ces bacheliers poursuivent des études supérieures qu'ils cessent avant l'obtention d'un diplôme ; le domaine de ces études, même non abouties, a un effet sur leur insertion. Le baccalauréat ne suffit alors pas à expliquer le devenir de ces jeunes.

Bibliographie

« Formations et emploi », *Insee Références*, édition 2009.

Maingué A., Martinelli D., « Femmes et hommes en début de carrière - Les femmes commencent à tirer parti de leur réussite scolaire », *Insee Première* n° 1284, février 2010.

Julien Calmand et Pierre Hallier, « Être diplômé de l'enseignement supérieur, un atout pour entrer dans la vie active », *Céreq Bref* n° 253, juin 2008.

INSEE PREMIERE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=abonnements/liste-abonnements.htm>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIERE - Tarif 2010

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature _____

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Philippe Cotis
Rédacteur en chef :
Gilles Rotman
Rédacteurs :
L. Bellin, A.-C. Morin,
C. Perrel, C. Pfister
Maquette : Brigitte Rols
Impression : Jouve
Code Sage IP101313
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2010

